

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Minkoe Minze : maître à jamais

Issa IBRAHIM
Libreville/Gabon

DANS le milieu artistique gabonais, toutes branches confondues, son nom était quasi vénéré avec le qualificatif affectif de "Maître" qu'il portait avec justesse et majesté. L'annonce du décès, dans la nuit du vendredi au samedi 11 novembre 2023, de l'artiste peintre de renom Marcelin Minkoe Minze a suscité l'émoi bien au-delà du monde artistique.

Dans son art, celui qui vient de quitter la scène à tout juste 70 ans était de la classe supérieure. Son travail s'inspirant des courants artistiques et littéraires de la fin du XIXe et du XXe siècle avec une touche d'originalité

toute bantu, sinon gabonaise : l'exploration de l'invisible à travers le symbolisme, le figuratif via l'expressionnisme et le cubisme majeur du XXe siècle dont Minkoe Minze trouve l'incarnation à travers certains masques gabonais qui auraient inspiré un certain Pablo Picasso. De part son statut d'enseignant à l'École nationale d'arts et manufacture (Enam) et sa stature de génial touche-à-tout dans l'art pictural et graphique, maître Minkoe Minze a fortement contribué à la formation de nombre d'artistes peintres gabonais, et non des moindres. Parmi les plus emblématiques de ses dignes héritiers figurent Georges Mbourou, Emmanuel Ndjimbi, Lin Ntoutoume dit Nzorlyn, Olimbo Ndjave, etc.

Minkoe Minze lègue un patrimoine culturel considérable à la capitale gabonaise. À l'exemple du colosse mi-homme, mi-femme, sur le front de mer, face à la présidence de la République, sur la bien nommée "Porte de la liberté". Brisant les chaînes de sa captivité, cette œuvre monumentale reste emblématique de Libreville : historiquement "la ville des esclaves libérés".

La statue dite de "Tolérance", du mythique carrefour Rio, dans le 3e arrondissement, porte également la signature iconique de l'artiste marigovéen, entre autres. Qui a dit que l'artiste n'était pas au cœur de la cité ? Chapeau Maître !



Photo: Issa Ibrahim

Maître Minkoe Minze et un de ses tableaux dédié au journal l'Union, une exposition de 2017.

Réseaux sociaux : la HAC présente au forum de Yaoundé



Photo: DR

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

UNE délégation de la Haute autorité de la communication (HAC), conduite par son président Germain Ngoyo Moussavou, a pris part du 8 au 9 novembre 2023 dernier à Yaoundé (Cameroun) à un forum international sur la régulation des réseaux sociaux placé sous le thème " Problématique de la régulation des réseaux sociaux : les modalités d'une collaboration entre les régulateurs africains des médias et les plateformes numériques ". Cette rencontre panafricaine à laquelle ont pris part une dizaine d'organismes de régulation des médias membres du Réseau des instances africaines de régulation de la communication (RIARC) était également marquée par la présence des représentants de Meta, la maison mère des plate-

formes numériques Facebook, Instagram et Whatsapp.

Objectif : explorer les possibilités d'une collaboration des plus efficaces avec les plateformes numériques globales, en vue d'une régulation du contenu de celles-ci, qui tienne compte des réalités du contexte sociopolitique et culturel des pays africains.

Pendant deux jours, les responsables des organes de régulation des médias africains dont la HAC du Gabon, ont pris part à plusieurs ateliers dont celui sur la " Gestion des politiques des contenus des plateformes numériques internationales ". Par ailleurs, le Gabon s'est notamment fait remarquer par sa proposition d'instaurer au sein du RIARC un mécanisme d'échange d'expériences entre les régulateurs, principalement en matière d'avancées et d'innovations dans le domaine de la régulation des médias.

MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS, CHARGE DE LA
PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT
ET DU CONFLIT HOMME-FAUNE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

N° 003178 /MEFPECCH/SG/DGEPN
DOM-Agent/Communiqué 20-10-2023



Communiqué

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public qu'une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) relative au projet de réaménagement et d'exploitation de la Transgabonais - étape 2, tronçon routier traversant respectivement les départements de l'Abanga-Bigné, de la Lopé et de Mulundu, provinces du Moyen-Ogooué, de l'Ogooué-Ivindo et de l'Ogooué-Lolo, a été déposée auprès de ses services par la Société Autoroutière du Gabon (SAG).

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret n° 000539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sis au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux et Forêts, Chargé de la Préservation de l'Environnement, du Climat et du Conflit Homme-Faune pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le processus administratif de validation de cette EIES.

Fait à Libreville, le 23 OCT. 2023

Le Directeur Général de l'Environnement
et de la Protection de la Nature



Stanislas Stephen MOUBA